

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL913

présenté par

M. Balanant, rapporteur, M. Pradal, rapporteur et M. Terlier, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

I. – À la première phrase de l'alinéa 70, substituer au mot :

« elle »

le mot :

« il ».

II. – En conséquence, à la deuxième phrase du même alinéa, supprimer les mots :

« A, B et C ».

III. – En conséquence, à la même phrase du même alinéa, substituer au mot :

« recandidater »

les mots :

« présenter une nouvelle candidature ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel